

Société des amis du Musée d'art et d'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **4 (1956)**

Heft 1-4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

MESDAMES, MESSIEURS,

L'an dernier, M. Pierre Bouffard avait bien voulu accorder à nos sociétaires et à leurs familles la primeur de l'Exposition *Jacques Villon*.

Au cours de cette visite commentée, vous aviez pu contempler un aspect du talent de ce peintre, peu connu en Suisse, mais qui a joué un rôle important, dès la naissance du cubisme, dans l'évolution de l'art contemporain.

Aujourd'hui le directeur du Musée a de nouveau répondu à notre appel et va nous entretenir tout à l'heure d'un sujet d'une brûlante actualité : *Picasso avant Picasso*.

Sa conférence, nous en sommes certains, constituera un utile complément à la belle exposition qui vient de s'ouvrir au musée et ne manquera pas de susciter un vif intérêt chez tous ceux — et ils sont nombreux parmi nous — qui préfèrent la période « bleue » de Picasso à sa production postérieure.

Avant de lui donner la parole, vous me permettrez de vous rendre compte, suivant l'usage, de l'activité de notre groupement au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Une seule proposition importante nous a été faite par le musée tendant à acquérir quelques pièces (fragments de bas-relief et canope) destinées à combler une lacune des collections égyptiennes. Votre comité n'a pas pu répondre favorablement à cette demande, estimant que les pièces qui lui étaient soumises — malgré leur indéniable intérêt archéologique — étaient trop spéciales pour engager notre société à leur consacrer un important capital.

Nous n'avons du reste pas eu à regretter notre décision puisque ces sculptures ont pu quand même entrer récemment au Musée d'art et d'histoire et venir ainsi enrichir — à côté d'un beau legs de M. Jacob Hirsch — la galerie égyptienne.

En revanche nous avons répondu favorablement à une demande du directeur de l'Institut et Musée Voltaire et pu faire l'achat d'un buste de Voltaire, par Houdon (*voir fig. 68*).



Fig. 68. — Buste de *Voltaire* par HOUDON. Terre cuite.
Institut et Musée Voltaire, Genève.

Cette terre cuite, fort admirée en automne à Zurich, lors de l'exposition consacrée aux *Splendeurs du XVIII^e siècle*, est une des meilleures œuvres de ce prestigieux sculpteur. Avec cette acquisition, le Musée Voltaire présente aujourd'hui aux visiteurs un ensemble absolument unique, se rapportant à l'iconographie du patriarche des Délices.

Puisque nous faisons allusion à la maison de Voltaire, il vous intéressera de savoir que par une lettre du 27 octobre 1955, contresignée par les représentants de la *Société d'art public* et par la société *Le Guet*, notre groupement a présenté une requête au président du Département des travaux publics pour obtenir le classement de l'immeuble voisin des Délices, appelé *le Clos Voltaire*.

Nous détacherons de cette lettre ces quelques lignes qui vous préciseront les motifs de notre intervention auprès des pouvoirs publics : « ... le classement de l'immeuble..., qui a servi autrefois et selon la tradition de logement aux amis de Voltaire, assurerait la conservation d'une maison qui, bien que de style modeste, a un certain passé historique. Du même coup il faciliterait la création d'un accès direct de la route de Lyon à l'Institut Voltaire et la conservation d'un îlot de verdure entre la dite route et le parc assez exigü de l'Institut. Enfin et surtout, il empêcherait la construction d'un immeuble locatif à plusieurs étages qui défigurerait à jamais l'ensemble des Délices et des terrasses et parterres qui l'entourent ».

Puisse notre intervention ne pas rester lettre morte !

Comme nous le disions déjà l'an dernier, il est encore trop tôt pour porter un jugement d'ensemble sur la réorganisation en cours de notre Musée d'art et d'histoire. Cette réorganisation comporte, à côté de l'installation généralisée de l'électricité qui permettrait l'ouverture du musée le soir, la remise en état des salles d'antiquités classiques, de l'Iran et de l'Égypte, des collections de céramique grecque et des salles d'art décoratif. Nous devons remercier ici le Conseil administratif de la Ville de Genève, le Conseil municipal qui a voté une partie des crédits nécessaires sans oublier M. P. Bouffard et ses collaborateurs qui œuvrent avec zèle pour que, grâce à leurs efforts conjugués, le musée continue à être digne de notre ville.

Il est nécessaire, et nous nous y employons, d'encourager les efforts qui sont faits pour rendre nos musées de plus en plus attrayants. Dans cet ordre d'idées, nous relèverons le succès remporté par les séances cinématographiques régulières qui y sont données, les expositions spécialisées qui s'y succèdent, comme la charmante exposition consacrée à l'*Aquarelle anglaise de 1750 à 1850* et celle combien révélatrice des *Monuments romans de Bourgogne*, enfin toutes les manifestations qui ont pour cadre les salles des Casemates ou du Musée Rath. Ces manifestations ne tendent-elles pas à réaliser ce musée « permanent et vivant » dont il a été question ces derniers temps dans notre presse locale ?

D'autre part c'est avec intérêt que nous avons suivi les discussions qui ont eu lieu dans notre Parlement municipal au sujet du Musée d'art et d'histoire et c'est

avec satisfaction que nous avons relevé que les autorités de la Ville avaient été invitées à entreprendre des études pour créer un véritable Musée du Vieux Genève.

Cette décision ne concrétise-t-elle pas un vœu souvent formé par notre société, notamment et en dernier lieu par une lettre adressée le 12 avril 1954 au président du Conseil d'Etat, dans laquelle nous demandions le transfert du Musée du Vieux Genève dans la maison Tavel?

Nous persistons à penser qu'un musée spécial consacré au passé historique de notre cité devrait être installé dans un ancien immeuble de la haute ville.

Le transfert des salles du Vieux Genève dans un cadre historique donnerait l'espace vital qui manque au musée et ajouterait un attrait de plus à la vieille ville !

Dans le domaine des publications destinées à mettre en valeur les collections du musée, il importe de signaler à nos sociétaires le nouveau guide illustré qui vient de paraître, consacré aux *Emaux et miniatures*.

* * *

Il sied maintenant de donner quelques renseignements sur la vie administrative de notre compagnie.

Nous n'avons pas voulu laisser passer le 90^e anniversaire de notre doyen M. Guillaume Fatio sans lui remettre une adresse, signée par tous les membres du comité, lui exprimant notre reconnaissance pour tout ce qu'il a fait, au cours de sa longue et belle carrière, pour notre Société et pour le Musée d'art et d'histoire.

Par sa participation assidue et active à nos séances de Comité où il siège depuis la fondation de notre société, par son dynamisme entraînant et ses initiatives heureuses, M. Fatio a été pour nous un magnifique exemple et un stimulant.

Nous nous permettons aujourd'hui de dire publiquement à notre vénéré collègue notre respectueuse admiration accompagnée de notre très vive reconnaissance.

Sur notre proposition, M^{lle} Marguerite van Berchem a été de nouveau désignée pour faire partie de la Commission archéologique du musée et nous la remercions d'avoir bien voulu accepter le renouvellement de son mandat.

La question de la revue *Genava* a beaucoup préoccupé votre comité ces derniers mois. Vous n'ignorez pas que depuis de nombreuses années une partie importante des cotisations versées par nos sociétaires étaient affectées à une subvention annuelle de 2000 francs, versée à l'administration du musée pour l'aider à la publication de sa revue.

A la suite d'une demande d'augmentation de cette subvention, plusieurs de nos membres se sont élevés contre le maintien du principe d'une aide à *Genava*, estimant que cette subvention, qui pouvait se défendre lors du lancement de la revue, n'avait aujourd'hui plus la même raison d'être.

Ne voulant pas augmenter la cotisation annuelle, qui restera — si vous le voulez bien — fixée à 15 francs, votre comité a pris sur lui en conséquence de supprimer cette subvention dès 1956.

Donc dès cette année, nous ne bénéficierons plus de l'envoi d'office de *Genava* et la direction du musée nous facturera l'abonnement au prix de 14 francs.

Par une circulaire, nous avons porté notre décision à la connaissance de tous nos membres *ordinaires* en indiquant que la société était prête à prendre à sa charge le 50% du coût de l'abonnement, de manière à le ramener à 7 francs pour nos sociétaires.

Nombreux sont parmi vous ceux qui ont demandé à bénéficier de cet abonnement à prix réduit. Quant à nos *membres à vie*, votre comité a estimé équitable que notre société prenne à sa charge l'intégralité de leur abonnement à cette revue.

Ces différentes décisions que nous vous demandons de bien vouloir ratifier auront d'heureuses répercussions sur notre trésorerie. Nos ressources en seront augmentées et permettront à la *Société des amis du musée* de mieux remplir le but pour lequel elle a été créée, qui est d'enrichir les collections publiques.

Notre effectif est cette année en légère augmentation par suite de l'adhésion de nouveaux membres auxquels je souhaite une cordiale bienvenue parmi nous. Ce sont :

M^{mes} Marie-Jeanne Correvon, Erica-Anna Kœchlin, Yvonne Péniston-De Crue et Alix de Watteville ;

MM. Jean-R. Aubert, Paul Barro, Fernand Chanel, Léon Dufour, Paul Grandjean, Alex de Manziarli, consul général de France, Louis Pictet et René Tchéraz.

Notre effectif s'élève maintenant à 225 sociétaires, ce qui constitue un progrès mais ne doit pas nous faire négliger d'intensifier notre campagne de recrutement.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu à déplorer le décès de M^{me} Cécile Schaetzel et de MM. George Fulpius, Gustave de Geer et Venceslas Oryng.

Statutairement viennent aujourd'hui en réélection au comité les personnes suivantes qui toutes acceptent le renouvellement de leur mandat :

M^{me} Gustave Hentsch,

MM. Jacques Chenevière,

Paul Geneux,

Lucien Naville,

et votre président.

Nous vous proposons leur réélection en bloc et vous demandons de faire entrer deux nouveaux membres au comité en la personne de MM. Jean-R. Aubert et

Pierre Favre, tous deux amateurs d'art et collectionneurs, dont les connaissances nous seront particulièrement utiles.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans exprimer personnellement toute ma gratitude à mes collègues du comité qui n'ont cessé de faciliter ma tâche, et particulièrement à mon vice-président M. Auguste Bouvier, qui, avec une extrême complaisance, a bien voulu remplacer notre secrétaire, M. Alain Dufour, absent de Genève depuis plusieurs mois.

Genève, le 23 avril 1956.

Le président : Lucien FULPIUS.

RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'EXERCICE 1955

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de votre société pour l'exercice 1955.

Le montant de nos cotisations s'est élevé à 2705 francs contre 2612 fr. 55 l'année précédente.

Les revenus du portefeuille-titres ont légèrement diminué à 6317 fr. 20 contre 7182 fr. 75 l'année précédente. Cette baisse provient en partie du fléchissement du taux de l'intérêt sur les emprunts suisses de premier ordre et, en partie, de l'introduction de coupons annuels sur les obligations. Ainsi, les revenus totaux de l'exercice sous revue se montent à 9022 fr. 20 contre 9795 fr. 30 précédemment.

Au chapitre des dépenses, nos frais généraux ont augmenté à 3707 fr. 05 contre 3138 fr. 40 en raison de l'envoi de la reproduction du portrait de Sabina Poppaia.

Votre comité a procédé à l'achat d'un buste de Voltaire d'un montant de 8500 francs.

Le compte de Profits et Pertes laisse ainsi apparaître un solde encore débiteur de 751 fr. 85 contre 2433 francs au crédit à fin 1954. Nous reporterons ce solde qui sera compensé par les rentrées de l'année en cours.

Au 31 décembre 1955, la valeur totale de l'actif de notre Bilan atteignait 217.097 fr. 25 contre 217.347 fr. 75 au bilan précédent.

Les objets achetés ou reçus en dons depuis la constitution de la société représentent une valeur totale de 400.385 fr. 85.

Avant la lecture du rapport des contrôleurs des comptes, je voudrais remercier ici encore vivement M. Bosonnet pour son appui précieux dans la tenue des comptes de la société.

Genève, le 11 avril 1956.

Le trésorier : Jacques DARIER.

RAPPORT DES CONTROLEURS DES COMPTES
POUR L'EXERCICE 1955

MESDAMES ET MESSIEURS,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre société pour l'exercice 1955.

Nous avons notamment reconnu la parfaite concordance entre les postes du Grand Livre et ceux du Bilan qui vous est présenté.

Ayant trouvé le tout en bon ordre, nous vous engageons à donner décharge à votre comité, avec remerciements pour sa gestion de l'an dernier.

Genève, le 28 mars 1956.

Les contrôleurs des comptes :

Auguste GUILLERMIN.

Marc BARRELET.